

CONDITIONS PARTICULIERES

La vente aura lieu moyennant le prix de **SOIXANTE TREIZE MILLE CENT SOIXANTE QUINZE EUROS CINQUANTE HUIT CENTIMES (73.175,58 €)** payable comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.

Fait à BALMA,
Le

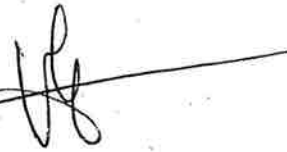
15.10.2003



Vu pour la légalisation de la
Signature de M^{me} MIRAMON et TARD Suzanne.
apposée ci-dessus

BALMA, le 15 Octobre 2003

Le Maire,



Pour le Maire
L'Attaché Territorial délégué